



Gaëlle Liberti

QUARTIER POUR DEMAIN

Projet d'habitat groupé à **Wegnez**



Dossier réalisé par Yves Piron et Gaëlle Liberti
pour le Collège Communal de Pepinster
Novembre 2009

Sommaire

Introduction



L'écovillage, un modèle pour vivre ensemble à l'avenir ?

Par Charlotte Luyckx, Magazine «Imagine demain le monde»
parution septembre/ octobre 2009.

Extraits du texte publié avec l'aimable autorisation de ...



Le projet à Wegnez

2.1 Choix du terrain

2.2 Stade actuel de nos réflexions

2.3 Phase de construction : aménagement du terrain, architecture et énergie

2.4 Phase de vie : mobilité, nourriture, partage d'espaces

2.5 Opportunités d'apprentissages



Les porteurs de projet



Introduction

L'écovillage, un modèle pour vivre ensemble à l'avenir ?

Par Charlotte Luyckx, Magazine «**Imagine demain le monde**» parution septembre/octobre 2009



Qu'est-ce qu'un écovillage ?

« Un écovillage est un établissement humain intentionnel, urbain ou rural réalisé à échelle humaine disposant de toutes les fonctions nécessaires à la vie, dans lequel les activités s'intègrent sans dommage à l'environnement naturel tout en soutenant le développement harmonieux des habitants. C'est un lieu où les initiatives se prennent de façon décentralisée — selon les principes de la démocratie participative — et de manière à pouvoir se prolonger avec succès dans un futur indéfini. »

Robert Gilman

Le mouvement des écovillages représente un potentiel énorme pour apporter des solutions à de nombreux problèmes de société. Pour mettre en œuvre ce potentiel, ce mouvement doit prendre une ampleur sociétale, c'est-à-dire à passer de la marge à la norme.

Les écovillages sont des exemples concrets de la possibilité d'adopter un mode de vie «soutenable» aussi bien dans les campagnes qu'en zone urbaine. Ils témoignent de la possibilité d'alternatives pratiques au système dominant, dans les domaines de l'habitat, de l'alimentation, de l'approvisionnement énergétique, etc. Ils témoignent également d'un changement plus vaste dans la conception de la vie humaine, du vivre ensemble, du rapport à la nature. L'écovillage présente potentiellement une solution concrète à différents problèmes de société, notamment écologiques et sociaux.

Une volonté de «reliance»

Le concept d'écovillage voit le jour au début des années 90, sous la plume de Ross et Hildur Jackson (*fondateurs de Gaia Trust, au Danemark*), en réponse aux objectifs énoncés par l'Agenda 21. Il naît de la fusion entre les termes «écologie» et «village», pour désigner un ensemble d'initiatives d'éco-habitat.



La spécificité des écovillages réside dans leur capacité à servir d'exemples concrets de communautés viables, reproductibles autant en zone urbaine que rurale, pour différents types d'habitats, de climats, de cultures. Les écovillages se présentent comme une réponse pratique aux problèmes de dégradation de notre environnement écologique, social et spirituel. Ils visent l'insertion consciente des activités humaines dans leur écosystème et la reconstitution d'un tissu social convivial qui dépasse les écueils de l'individualisme ambiant et encourage une diminution des écarts sociaux. Ils peuvent être vus également comme une réponse à la question du vide de sens qui caractérise la société dite postmoderne à travers leur volonté d'œuvrer à davantage de «reliance» à soi-même, aux autres et à la nature.

Le caractère «reproductible» de l'écovillage ne doit pas être compris comme l'universalisation d'un modèle unique (*sur le mode de la production industrielle*), mais plutôt comme la réappropriation toujours singulière et locale d'un ensemble d'objectifs clefs qui en constituent l'horizon. C'est par rapport à ces objectifs que se pose la question de la portée universelle de l'écovillage.

L'écologie, la convivialité et le pluralisme

L'**écologie**, la **convivialité** et le **pluralisme** sont les trois objectifs principaux des écovillages. Explorons-les un à un.

✱ Ecologie

L'idée visée par l'objectif premier, la diminution de l'empreinte écologique, est de ne pas solliciter les ressources naturelles (*l'air, l'eau, la terre*) plus qu'il n'est possible de les reconstituer. Les solutions envisagées pour parvenir à cet objectif ne sont pas exclusivement techniques : les énergies renouvelables (*solaire, éolienne, hydraulique*) sont encouragées en vue d'une autonomisation énergétique progressive, mais ce recours doit s'accompagner d'une volonté de réappropriation des techniques, des savoirs et des savoir-faire par la population civile. Sans cette réappropriation, le développement des technologies vertes encourage une vision technocratique de la société, qui va à l'encontre de l'idéal démocratique. Par ailleurs, la réduction de l'empreinte écologique ne peut être envisagée sans une diminution de la production et de la consommation des biens. Ceci ancre le modèle des écovillages dans le mouvement pour la «simplicité volontaire» et fait de lui un exemple de microsociété décroissante. Cette réduction se double de la volonté de relocaliser la culture et l'économie, en privilégiant les rapports marchands de proximité, en encourageant l'économie locale, en circuit court, tant pour l'alimentation que pour la construction.

✱ Convivialité

Le second objectif de l'écovillage est de reconstituer un tissu social véritable et d'instaurer un mode de vie convivial. Ce qui est visé n'est pas l'instauration d'un mode de vie communautaire au sens soixante-huitard du terme, mais plutôt la reconstitution d'une structure villageoise qui combine habitat privatif et insertion dans un tissu de solidarité. Il ne s'agit pas ici d'un retour en arrière nostalgique : un défi majeur pour les écovillages est d'intégrer les acquis idéologiques de l'ère moderne (*l'idéal de liberté individuelle, par exemple*) et les aspects positifs de la vie rurale ancestrale qui se sont perdus en cours

de route (*comme le tissu social, la solidarité*). Le terme «convivial» doit être compris dans un double sens : il désigne d'une part la valorisation des rapports humains et la solidarité entre les individus; il renvoie, d'autre part, à la définition de la convivialité proposée par Ivan Illich, selon laquelle la convivialité concerne l'autonomie de l'individu vis-à-vis de l'outil industriel. Cette définition renvoie à l'idée d'une réappropriation par les individus des outils technologiques et institutionnels.

✱ Pluralisme

Le troisième objectif concerne la dimension pluraliste du concept d'écovillage. En effet, il ne comporte pas, en tant que modèle, d'orientation religieuse ou culturelle particulière. Il vise au contraire à encourager la coexistence et le dialogue entre des visions différentes du monde. Cela ne veut pas dire qu'aucun écovillage ne revendique une orientation culturelle, politique ou spirituelle particulière (*bon nombre d'entre eux le font explicitement*). Cela signifie que le concept d'écovillage n'implique pas l'adhésion à un système de croyances particulier. On objectera qu'il y a bien un système de croyances sous-jacent à ce modèle, dont les trois objectifs que l'on vient d'énoncer sont le reflet, et qui permet d'unifier sous l'appellation d'« écovillage » un ensemble d'initiatives très diversifiées. L'initiative des écovillages est par ailleurs héritière d'une culture et de courants de pensée qu'elle exprime de façon généralement implicite. C'est évident : le modèle d'écovillage n'est pas neutre, il propose en effet une vision du bien, qui est certes minimaliste, mais qui lui confère une dimension normative. Cette vision est néanmoins suffisamment vaste et ouverte à différents types d'interprétations pour que l'on puisse parler d'un modèle pluraliste.

Une vision «apolitique»

Le monde contemporain pâtit de divers problèmes qui sont aujourd'hui de notoriété publique (*inégalités sociales, limites de la croissance, pollution des sols, de l'eau, etc.*). Ces problèmes peuvent être analysés comme les symptômes de la fin d'un modèle de société. Cela signifie, d'une part, la fin d'une certaine représentation du monde que nous avons héritée de la modernité : une conception strictement instrumentale du rapport homme-nature (*l'idée que le monde vivant est une chose pour l'homme*); un modèle social fragmenté qui favorise l'individualisme et dégrade les tissus sociaux; une vision économiciste du monde (*productivisme axé sur la compétition et le profit*); et une conception matérialiste de la prospérité humaine. D'autre part, cela signifie la fin du mode de vie lié à cette représentation du monde : le type d'habitat, de loisirs, d'alimentation, de production, etc., est amené à se modifier en profondeur.

D'un point de vue descriptif, sociologique, l'écovillage est intéressant parce qu'il témoigne de l'émergence d'un nouveau modèle de société, capable de succéder au modèle actuel une fois que celui-ci aura rendu son dernier souffle. En ce sens, l'écovillage peut être vu comme une réponse pragmatique aux problèmes contemporains, réponse volontairement marginale parce qu'elle bâtit une autre société qui ne partage pas les axiomes du modèle dominant. A la question de la portée de ce modèle, de sa généralisation possible à l'ensemble de la société, on peut répondre en termes de temps et de patience, supposer que ce modèle va faire « tache d'huile » et convertir progressivement de plus en plus d'adeptes jusqu'à devenir majoritaire. Cette approche témoigne d'une vision focalisée sur un mouvement « par le bas » du passage de la marge à la norme, qui est totalement apolitique.

Il nous semble intéressant pourtant d'envisager également une approche plus normative de la question, en nous interrogeant sur la possibilité d'aborder le problème « par le haut » et d'y réfléchir sur le plan politique comme à un modèle de développement sociétal alternatif. Il s'agirait dès lors de poser, à partir de l'étude des écovillages, la question de la réorientation des activités humaines au niveau de la société. A cet égard, l'intérêt d'une étude portant sur les écovillages permet d'inverser l'ordre habituel de la réflexion théorique. Plutôt que de poser de manière abstraite la question de la soutenabilité, il s'agit ici de partir des initiatives montrant *de facto* comment se nourrir, se loger, se chauffer et vivre ensemble d'une façon qui soit écologiquement et socialement soutenable, pour ensuite en dégager les éléments d'un modèle reproductible.

L'écovillage comme solution possible

L'urgence et l'importance des problèmes actuels font que l'on ne peut se contenter exclusivement d'un mouvement « par le bas » : les initiatives individuelles doivent pouvoir trouver un relais politique qui impose une approche plus normative. L'un des enjeux pour y parvenir est de dépasser le conflit existant entre théoriciens et praticiens : les intellectuels ont tendance à snober les acteurs de terrain, tout comme bon nombre de militants ou de praticiens adoptent des positions anti-intellectualistes (*a fortiori vis-à-vis du monde académique*). C'est un enjeu majeur que de parvenir à créer des ponts entre l'engagement concret dans des initiatives isolées et la réflexion théorique. En effet, autant les initiatives concrètes ouvrent des possibles, autant leur reformulation théorique peut permettre de les fédérer en leur donnant une visibilité et donc une force sociale. Il nous semble en ce sens capital de dépasser l'opposition entre la théorie et la pratique, entre la politique et l'engagement quotidien... et cela ne va pas de soi.

Par ailleurs, cette approche normative suppose l'ouverture de la sphère politique à des questions de fond. Elle suppose l'existence d'un espace au sein duquel les orientations profondes de la société actuelle puissent être questionnées. Elle suppose enfin que la sphère politique ne soit pas calquée sur le modèle économique, réduite à un rôle d'arbitrage entre des intérêts individuels : elle doit pouvoir débattre d'une vision commune en dépit et à partir du contexte pluraliste actuel.

En ce sens, l'écovillage ne pourra être considéré *de facto* comme un modèle généralisable et comme une solution aux problèmes socio-écologiques actuels que si, d'une part, les initiatives se multiplient, et que, d'autre part, elles acquièrent une visibilité sur la scène sociale, laquelle suppose des relais politiques et des ponts vers un ensemble de questions théoriques. De cette façon nous nous apercevons peut-être ensemble que si véritablement nous voulons nous orienter vers un mode de vie soutenable, il nous faudra opter pour un modèle de développement qui partage, sinon toutes, en tous cas bon nombre des caractéristiques de l'écovillage. Mais peut-être faudra-t-il attendre que les contraintes climatiques, sociales ou énergétiques, prenant la forme de fléaux, de pénuries ou de catastrophes, nous imposent cette réflexion ? Nous ne l'espérons pas.



Charlotte Luyckx est doctorante en philosophie à l'UCL et assistante en faculté de médecine de cette même université.

Elle travaille sur la question des enjeux éthiques et épistémologiques des problèmes écologiques, qu'elle aborde notamment à partir de l'exemple des écovillages.



Le projet à Wegnez



2.1 Le choix du terrain

Tout a commencé par l'étude du plan de secteur grâce auquel nous avons repéré les zones constructibles sur la commune.

En rapport avec notre philosophie, nous avons éliminé celles qui se trouvent le long des axes principaux qui relient les villages, ainsi que celles qui, une fois construites, dénatureraient le paysage. Ensuite, l'analyse de l'aspect « mobilité » du projet ainsi que la réflexion à propos des échanges sociaux avec la population autochtone nous ont démontré que le village de Wegnez est idéalement placé.

Sur le plan urbanistique, notre projet d'habitat groupé a pour ambition de contribuer au développement concentrique du village de Wegnez. Cette option est, de notre point de vue, la plus intéressante sur le plan social, et applicable au village de Wegnez : elle consiste à concevoir l'habitat groupé de façon à favoriser les échanges *(économiques, sociaux, etc.)* avec les habitants de Wegnez. Notre souhait est de réaliser ce projet avec et autour de la population plutôt que de se renfermer dans un petit projet « écolo-bobo » au milieu des bois. En ce sens, le village de Wegnez est idéalement situé dans un contexte de développement entre Verviers et Pepinster.

Il existe à Wegnez un terrain en vente depuis longtemps dans le périmètre que nous avons défini. Il se situe rue Laurent Maîrlot, derrière le restaurant « le Postay ». Il s'agit d'un ancien verger de 7150 m² réparti sur deux parcelles. Sur une des deux, passe un chemin communal inexploité ainsi qu'un pipeline désaffecté *(confirmé)* de l'OTAN.

C'est sur ce terrain que nous souhaitons construire notre habitat groupé.

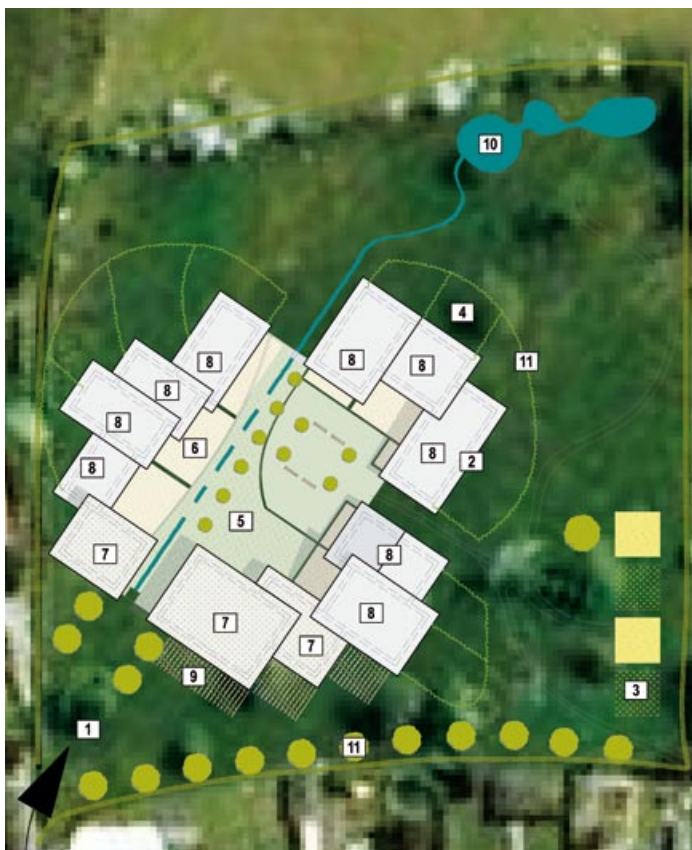
Le premier obstacle au projet sur ce terrain est la largeur de la voie d'accès pour les pompiers. Celui-ci est pratiquement résolu. Nous avons aujourd'hui un accord *(à l'écriture chez le notaire vendeur du terrain)* entre le propriétaire du restaurant « Le Postay » et nous-mêmes en vue de procéder à un échange *(une bande de terrain le long de la propriété du restaurant contre un morceau de la parcelle arrière)*. Cela permettra d'agrandir la largeur de la voie d'accès de 3,3 mètres à 4,00 mètres.







Rue Laurent Mairlot



- 1 zone accessible pompiers
- 2 habitations orientées sur l'axe nord-sud
- 3 potager commun et zone composte
- 4 jardins privés
- 5 cour commune
- 6 zone privative
- 7 locaux communs
- 8 habitations
- 9 zone véhicules
- 10 lagunage traitement eaux grises
- 11 séparations par des haies et plantation d'arbres de la région

2.2 Stade actuel de nos réflexions

Nous vous présentons ci-dessous le résultat actuel de nos réflexions en matière d'aménagement du terrain et d'architecture de l'habitat.

Ces idées sont destinées à évoluer au fur et à mesure de l'élaboration démocratique du projet par le collectif des futurs résidents. Elles resteront cependant cohérentes avec le cadre présenté dans l'article de C. Luyckx. Le résultat final reflétera à la fois les choix des futurs résidents et la volonté de contribuer au développement concentrique de Wegnez que nous avons évoqué plus haut.

Ce document vous présente en conséquence nos intentions, la direction et la philosophie dans lesquelles nous souhaitons nous engager sans toutefois fixer de manière définitive les divers éléments concrets du projet.

Par ailleurs, le groupe des futurs résidents n'est pas encore précisément constitué. Actuellement, une demi-douzaine de familles ont marqué leur intérêt. Seules deux se sont engagées. Le groupe est donc ouvert à toute personne intéressée par notre philosophie.

2.3 La phase de construction : aménagement du terrain, architecture et énergie

La végétation

Il s'agit d'un ancien verger entouré de haies typiques de nos régions. Nous souhaitons garder le maximum d'arbres sur le terrain (*ils sont mal en point pour la plupart*), en replanter d'autres et également planter des haies là où nous sommes désireux de créer des limites (*par exemple, entre un potager et une zone d'accès pour certains animaux (poules, moutons, etc.)*).

L'aménagement du terrain : liaison entre le végétal et le minéral

La réflexion de départ tourne autour du constat qu'à cet endroit, nous sommes à la périphérie du village, en zone arrière d'habitat et en face de la forêt du « Val du Fiérin », entre nature et urbanité. Afin d'intégrer l'habitat de manière harmonieuse dans cet environnement, nous souhaitons que l'aménagement soit conçu de manière à passer progressivement des zones minérales (*constructions, voiries,...*) vers les zones végétales (*avec aboutissement sur la magnifique campagne*).

Voilà pourquoi nous arrivons aujourd'hui à ce développement :

Les véhicules n'accéderont pas sur le centre ni l'arrière du terrain. Une zone de circulation pour les véhicules ainsi que des emplacements de parking sont prévus à l'entrée du terrain (actuellement, une place de parking par famille - même si nous espérons pouvoir aboutir à des partages de véhicules). Cette zone pour la circulation serait de type dalle engazonnée et éventuellement car-port ou pergolas avec végétation grimpante (une manière d'amener le végétal dans cette zone et de minimiser l'impact des voitures sur le site). Un aménagement est également prévu pour recevoir les camions pompiers (revêtement de sol adapté et zone pour faire demi-tour). Nous souhaitons éviter à tout prix les revêtements de sol imperméables.



Nous proposons une place centrale moins minérale que la zone d'accès mais tout de même plus que les zones « jardin ». Celle-ci aura pour fonction de rassembler les habitants et notamment les enfants les plus jeunes. Cette place est cadrée par l'ensemble des habitations. Les habitations sont réparties en trois « groupes ». Nous avons la volonté de recréer un hameau de type villageois, avec des variations volumétriques, des éléments rentrants et sortants, des animations dans les façades (*exemple : villages ruraux tels que Soiron*).

Le fait de créer trois groupes permet :

- D'un côté, d'avoir des façades mitoyennes sur certaines parties (*diminution du coût de la construction et diminution des surfaces de déperdition énergétique*);
- D'un autre côté, de créer des perspectives vers le paysage environnant et d'offrir différentes zones de circulations piétonnes.

Des percées visuelles sont prévues à partir de l'accès afin d'inviter le promeneur à s'y engager et de laisser visible le superbe panorama vers la ville depuis l'entrée.

Dans la partie Sud du terrain, nous proposons d'implanter un potager collectif ainsi que des zones pour un petit élevage. Ces zones comprendraient également des arbres fruitiers locaux supplémentaires (*à planter*) qui auraient, entre autres, pour fonction de réaliser une transition visuelle avec les voisins situés le long de la rue Laurent Maïrlot. Le souhait n'est pas de nous « cacher » des voisins ; nous proposons de réaménager une zone végétale dans l'esprit de la région (*type bocages, haie et arbres fruitiers*) à l'arrière des parcelles de terrain se situant le long de la rue Maïrlot. Nous espérons vivement que les voisins ouvrent un jour le fond de leur propre jardin pour s'intégrer dans le projet. Nous aurons alors gagné notre pari.

Du côté Nord, au fond de la parcelle, une dépression naturelle du terrain nous permettra de créer un petit forum, lieu de rencontre, de jeux et de petits spectacles éventuellement. Cet aménagement sera doux et sans apport lourd extérieur.

A l'Est nous souhaitons installer un lagunage. En effet, le terrain est en contrebas de la route. Cela implique d'utiliser une pompe électrique pour nous raccorder aux égouts. Le lagunage permettrait d'éviter cette dépense d'énergie. D'autant que cette technique est efficace, saine, plus écologique et moins coûteuse pour la collectivité que les réseaux d'égouttage classiques. Si tous les habitants optaient pour un système de toilettes à litière sèche (*pas d'eaux brunes*), un lagunage de 40 m² environs suffirait pour traiter nos eaux grises. Cette option rencontre encore une résistance culturelle bien compréhensible de la part de certains futurs habitants potentiels. Nous comptons donc garder un accès au réseau d'égouttage.

La cerise sur le gâteau serait de terminer le recyclage de l'eau par une petite piscine naturelle dans le fond de la parcelle...

L'ensemble des aménagements du site seront réalisés avec des matériaux végétaux ou/et minéraux locaux, à faible énergie grise et de récupération dans la mesure du possible. Notre objectif est de minimiser le plus possible l'impact de ces constructions sur l'environnement (*au niveau du terrain lui-même et au niveau global*).

...Et si en plus, nous pouvions :

Au Sud du terrain, réaliser un échange de terrain avec le voisin le plus bas afin de créer un sentier jusqu'à la rue L. Maîrlot afin d'accéder plus aisément aux arrêts de bus situés au carrefour principal du village.

Nous souhaitons que le chemin communal ne soit pas oublié, c'est pourquoi nous projetons de créer un petit chemin qui déambule vers le fond de la parcelle et qui permettrait, avec une certaine volonté politique et privée, de recréer un accès vers la rue Xhavée.

Créer un passage pour piétons avec ralentisseur rue L. Maîrlot afin que nos visiteurs (*utilisation du parking du hall du Paire*) et nos enfants puissent traverser sans danger.

L'architecture

Le terrain est en pente Est / Sud-Est avec un dénivelé d'environ 10 mètres en diagonale sur la parcelle. L'intégration de l'architecture dans son environnement est primordiale. La pente du terrain est une richesse dans le cadre de la conception d'un habitat qui se veut entre autres écologique, économique et agréable pour tous les habitants. En effet, ce dénivelé permet de travailler avec des volumes à hauteurs variables en vue d'offrir à chaque habitation une bonne orientation solaire (*apports solaires passifs*) et des vues intéressantes (*le site étant magnifique*). Par ailleurs, la pente permet de minimiser l'impact du groupe de constructions par rapport au voisinage ainsi que par rapport aux divers aménagements du terrain.

Le projet actuel prévoit 9 habitations unifamiliales ainsi que quelques locaux permettant d'accueillir des fonctions communes (*atelier, rangement vélos, abri jardin, salle polyvalente, buanderie, bureaux,...*). Ces bâtiments sont répartis dans trois groupes permettant de garder un esprit villageois sans tomber dans la monotonie ou la répétition. Des décrochements permettent à la fois d'apporter une dynamique dans l'ensemble bâti, mais surtout offrent à chaque habitant la possibilité de recevoir la chaleur au Sud et de jouir de belles vues vers l'Est.

Traditionnellement, l'implantation des bâtiments est fonction de la pente du terrain. Nous, nous souhaitons privilégier le critère de l'orientation (*façades ouvertes plein sud*) en vue de capter les apports solaires (*en rapport aux défis environnementaux et écologiques à relever*).

Les toitures proposées ici comportent un versant à faible pente et à débordement.

Ce choix, même s'il n'est pas typique de la région se justifie par :

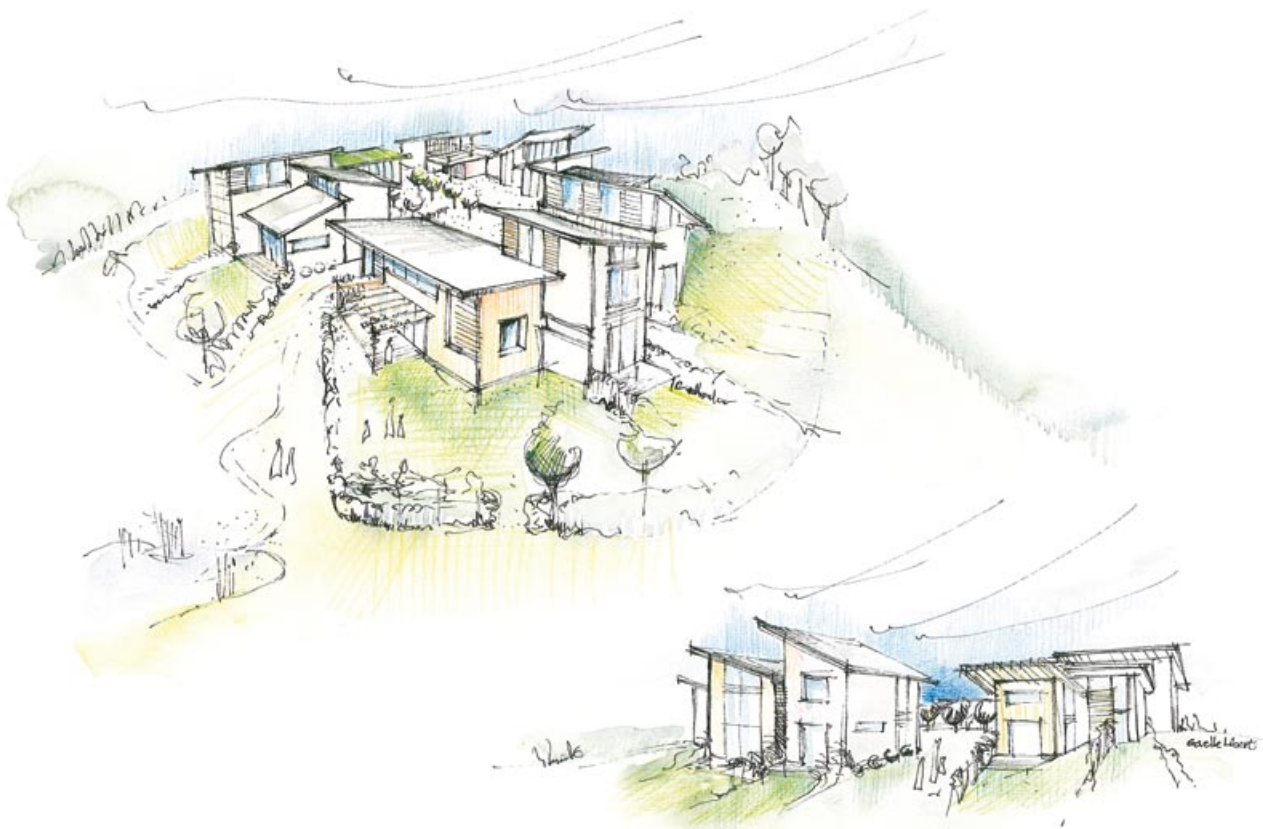
- Ouverture au sud et fermeture au nord (*gains solaires passifs et limite des pertes d'énergie*);
- Vues vers les vallons ;
- Débordement permettant de protéger des intempéries les matériaux de façade mis en œuvre (*pérennité du bâtiment*);
- Ombrage (*en été*) grâce aux débordements ;
- Possibilité de travailler avec des toitures végétales (*grâce à la faible pente*) : diminution de l'impact des eaux de pluies sur le réseau d'égouttage, pérennité de la toiture, confort d'été, développement d'une faune et d'une flore intéressantes, impact visuel qualitatif ;
- Impact visuel diminué par rapport aux voisins ;
- Intégration paysagère par rapport à la pente du terrain (*terrain en pente douce*).

Les matériaux mis en œuvre seront de type régional et/ou écologique. Nous pensons à :

- **La pierre** : utilisée en soubassement ou au Nord (*afin de limiter les coûts*);
- **Le bois (local)** utilisé pour sa légèreté et son intégration au végétal, plutôt côté Est;
- **Le verre** ;
- **L'enduit naturel** dans des tons doux.

L'énergie

Avant de réfléchir à la manière de la produire, nous préférons apprendre à en consommer le moins possible. Maisons et véhicules doivent être les moins énergivores possible à la construction et à l'utilisation. Néanmoins, nous aurons tout de même besoin d'énergie, renouvelable autant que possible. Nous imaginons des unités de production plus importantes (*et plus rentables*) sous forme de coopératives plutôt qu'une prolifération des panneaux photovoltaïques individuels. Il faudra étudier les opportunités offertes par le lieu : photovoltaïque, éolien, biométhanisation (*en lien avec les fermes d'élevage*) ou même hydroélectrique, puisque Pepinter a la chance d'être traversée par 2 cours d'eau. L'objectif sera aussi social : rassembler des gens d'une même entité autour d'un projet, qui plus est, intéressant pour leur portefeuille.





Gaelle Libert

2.4 La phase de vie

Ce « Quartier pour Demain », nous le voyons comme un délicat équilibre entre la liberté de vie privée et la convivialité de la vie en communauté, un équilibre entre les espaces privés et les espaces communs.

La mobilité

Le point est essentiel dans notre réflexion quant au choix du lieu de vie. Situé non loin des arrêts de bus du carrefour principal de Wegnez, le lieu est idéalement relié à Pepinster et à Verviers, et surtout à leur gare respective (*pour autant que les parcours ne changent pas!*). Seul le vélo ne sera accessible qu'aux plus sportifs d'entre nous... Mais est-il possible de réaliser un projet où ne subsiste aucun inconvénient ponctuel ?

La liaison rapide et fréquente en train de Pepinster vers Liège, Verviers et Spa fut déterminante dans notre choix du lieu.

La nourriture

Outre le potager collectif, notre intention est de fédérer des gens autour d'un GAC (*groupement d'achats communs*). Nous n'attendons pas d'ailleurs d'avoir réalisé le projet. Aujourd'hui déjà, quelques personnes de la commune et des alentours se rassemblent pour monter ce projet. Le fonctionnement simple entraîne toutefois un changement dans les habitudes de vie et de consommation auquel il faut s'habituer. Le principe est de commander une fois par semaine à des producteurs locaux (*et bio idéalement*) des aliments que nous recevons une semaine plus tard, le jour où nous envoyons la commande suivante. Il y a donc une réunion hebdomadaire où l'on se réunit pour commander et réceptionner nos victuailles ainsi que pour discuter, boire un verre ou manger ensemble (*auberge espagnole*). Il y a donc un rôle social évident qui peut s'étendre bien au-delà de notre petit habitat groupé.

Le partage d'espaces

Plusieurs espaces seront utilisés par le groupe d'habitants. L'objectif est, d'une part, de minimiser les volumes des habitations (*moins cher à la construction et au chauffage*) et, d'autre part, d'offrir des opportunités de rencontres. « Moins de biens, plus de liens », comme le dit le slogan des Amis de la Terre (asbl). Exemples d'espaces mis en commun : atelier (*ainsi que des outils, une tondeuse, etc*), espaces de rangements, salle polyvalente, chambres d'amis, chaufferie, buanderie, plaine de jeux, potager, compost,...

2.5 Opportunités d'apprentissages

L'intervention d'une multitude de personnes, physiques et morales, est nécessaire à la réalisation de ce projet. Dans la mesure où il se veut novateur sous différents aspects, ne pourrait-il pas aussi servir de base de formation pour d'autres? Le principe du chantier participatif sera certainement mis en place. Certains futurs résidents réaliseront tout ou partie de leur habitat en auto-construction. N'est-ce pas aussi l'occasion d'associer les écoles techniques, les centres de formation (*FOREM,...*), les EFT (*entreprises de formation par le travail*), les entreprises de travail adaptés et autres associations qui traitent des domaines visés (*construction, aménagement jardin/potager, relations sociales et mise en réseau, ...*).



Les porteurs de projet

Yves Piron et **Bernadette Leemans** sont à l'origine de ce projet.

Lui est architecte de formation, il travaille comme auditeur énergétique et coordinateur de chantier d'isolation.

Elle est éco-conseillère et coordinatrice de l'asbl Eco'Hom (*Promotion de l'éco-rénovation*), dont ils sont les fondateurs.

Gaëlle Libert est architecte à Cornesse.

🔗 **Personne de contact** : Yves Piron - 0479 399 725 – yves.piron@gmail.com

Extraits du texte publié avec l'aimable autorisation de ...

Les eaux grises sont les eaux usées savonneuses. Les eaux brunes sont les eaux des toilettes.

QUARTIER POUR DEMAIN

Projet d'habitat groupé à **Wegnez**

